

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00520

Numéro SIREN : 400 257 382

Nom ou dénomination : A.T.C.

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002664

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002664**
n° de gestion : **1995B00520**
n° SIREN : **400 257 382 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 06/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.T.C. - Société par actions simplifiée
1389 L'occitane La Pointe Bleue 31670 Labège -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2380771

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		SAS ATC-FOREIGN OFFICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		1389 L Occitane 31670 LABEGE		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET*		4 0 0 2 5 7 3 8 2 0 0 0 4 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		3 0 0 6 2 0 1 9	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX	69 941	CQ	69 941	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (I)	AH	2 951	AI		2 951
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	56 684	AU	43 574	13 110
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	10 096	BI		10 096	
TOTAL (II)		BJ	139 672	BK	113 515	26 157	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	5 695	BU		5 695
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	539 088	BY		539 088
		Autres créances (3)	BZ	41 888	CA		41 888
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	89 596	CG		89 596	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 629	CI		4 629	
	TOTAL (III)	CJ	680 896	CK		680 896	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	820 568	IA	113 515	707 053	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		SAS ATC-FOREIGN OFFICE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	522
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG	132 278
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	5 020
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	192 820
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	70 114
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	196 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	39 823
	Dettes fiscales et sociales			DY	206 751
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	280
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 265
TOTAL (IV)			EC	514 233	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	707 053	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	514 233
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	114

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ATC-FOREIGN OFFICE				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 307 396	FH		FI	1 307 396	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 307 396	FK		FL	1 307 396	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 307 400
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 023	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 385)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	412 391	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	27 328	
	Salaires et traitements*					FZ	649 356	
	Charges sociales (10)						169 595	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	6 054
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	19	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 284 382
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	23 018	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	990	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	990	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 008	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 008	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 018)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 000	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS ATC-FOREIGN OFFICE		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	348
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	348
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 328
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 328
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 980)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 308 738
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 303 718
6 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 020
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	348
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 742
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6	obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
produits / exercices antérieurs		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 348
majorations URSSAF		15 328	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
CHARGE ABONNEMENT CONSTATEE A TORD EN N-1		Charges antérieures	Produits antérieurs 348

SAS ATC

12 MOIS

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

SOMMAIRE

1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE

- 1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
- 1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF

- 3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
- 3-2 STOCKS
- 3-3 CREANCES
- 3-4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF

- 4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- 4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 4-3 DETTES
- 4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER

5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

*Conforme à l'original
Le Président*

SAS ATC

12 MOIS

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

I – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE

I-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les recours devant la justice prud'homale sont clos.

I-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE

Ce document est annexé aux comptes de l'exercice clos le.....	30/06/2019
Cet exercice couvre la période	1/07/2018 – 30/06/2019 (12 mois)
Le bilan présente un total de	707 053 €
Le chiffre d'affaires hors taxes est de	1 307 396 €
Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de ...	5 020 €

L'exercice précédent couvrait la période allant du 1/07/17 au 30/06/18, soit 12 mois.

*Conforme à l'original
Le Président*

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition.
- Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances dont l'irrecouvrabilité est fortement probable font l'objet d'une provision pour dépréciation.
- Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.
- Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement 2014-03 relatif au P.C.G. 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF

3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations et d'amortissements sont analysés dans les tableaux correspondants (2054 à 2055).

Détail des mouvements des immobilisations brutes:

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation Acquisition, Créations	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	72 892	0	0	72 892
Immobilisations Corporelles	53 627	10 257	7 200	56 684
Immobilisations Financières	9 766	330		10 096

Détail des mouvements des amortissements:

Amortissements&Provisions	A l'ouverture	Augmentation Dotations exercice	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	69 941	0	0	69 941
Immobilisations Corporelles	44 721	6 054	7 200	43 574
Immobilisations Financières	0	0	0	0

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Brut	Amort. & Prov.	Net	Durée
Immobilisations Incorporelles	72 892	69 941	2 951	
- Frais de Recherche & Développement	69 941	69 941	0	3 ans
- Autres : Mali de confusion	2 951	0	2 951	
Immobilisations Corporelles	56 684	43 574	13 110	
- Installations, Agencements	15 334	14 032	1 302	6 ans
- Matériel de bureau&informatique	33 459	23 087	10 372	3&4 ans
- Mobilier	7 891	6 455	1 436	8 ans
Immobilisations Financières	10 096	0	10 096	
- Dépôt Garantie	10 096	0	10 096	

Conforme à l'original
Le Président
N

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SAS ATC-FOREIGN OFFICE Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	69 941	D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	2 951	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	15 334	KW	KX
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	38 293	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	53 627	LO		LP	10 257
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	9 766	IU		IV	
	TOTAL IV	LQ	9 766	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	136 285	ØH		ØJ	10 587

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	69 941	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	2 951	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		ME		MF		MI
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	IS		MH		ML		MM
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	15 334	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	7 200	MT	41 350	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	7 200	NH	56 684	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	10 096	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	10 096	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	7 200	ØL	139 672	ØM	

Conforme à l'original
Le Président
04

Désignation de l'entreprise		SAS ATC-FOREIGN OFFICE						Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	69 941	EL		EM		EN	69 941
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	11 476	QE	2 556	QF		QG	14 032
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	33 244	QM	3 498	QN	7 200	QO	29 542
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	44 721	QV	6 054	QW	7 200	QX	43 574
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	114 662	ØP	6 054	ØQ	7 200	ØR	113 515
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général des ventes (NP + NQ + NR)	NW	Total général des ventes (NS + NT + NU)		NY	Total général des ventes (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019
ANNEXE

3-2 STOCKS

Les stocks sont constitués :

- d'un stock de licences d'accès aux tests en ligne BULATS en vue de leur revente notamment dans le cadre de formation CPF
- d'un stock de licences e-learning VOXY en vue de leur revente dans le cadre de formations blended-learning

Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition et n'ont pas subi de dépréciation.

TESTS BULATS	Stock Initial	Stock Final	Variation de Stock
En valeur	2 310 €	129 €	-2 181 €
En quantité	55	3	-52

Licences VOXY	Stock Initial	Stock Final	Variation de Stock
En valeur	0 €	5 566 €	5 566 €
En quantité	0	15	15

3-3 CREANCES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des créances par nature en fonction de leurs échéances.

Les provisions sont inscrites sur l'imprimé 2056.

Détail des créances en fin de période :

Conforme à l'original

Le Président

Créances	Brut	Provision	Net	A un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé	10 096	0	10 096	0	10 096
- Dépôt de Garantie	10 096		10 096	0	10 096
Clients & comptes rattachés	539 088	0	539 088	539 088	0
- Clients	304 969		304 969	304 969	
- Clients douteux ou litigieux	0	0	0	0	
- Factures à établir / Travaux achevés	234 119		234 119	234 119	
Personnel et comptes rattachés	93	0	93	93	0
- Personnel avances et acomptes	93		93	93	
Autres Créances	38 426	0	38 426	38 426	0
- Etat, TVA déductible	2 610		2 610	2 610	
- Etat, CFE	0		0	0	
- Etat, CICE	35 816		35 816	35 816	
Groupe et associés	0	0	0	0	0
- Groupe Items avance fds	0		0	0	
Débiteurs Divers	3 369	0	3 369	3 369	0
- Fournisseurs débiteurs	3 369		3 369	3 369	
Charges Constatées d'avance	4 629	0	4 629	4 629	0
- Charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reporté à l'exercice suivant	4 629		4 629	4 629	
TOTAL GENERAL	595 702	0	595 702	585 606	10 096

Le CICE(Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 30/06/2019, le CICE s'élève à 17 926€.

Sur l'exercice 2018, le CICE a été utilisé au financement du BFR et de la formation.

Le CICE n'a pas fait l'objet d'un préfinancement sur l'exercice.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises			UE	UF		
- d'exploitation			UE	UF		
- financières			UG	UH		
- exceptionnelles			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						

Désignation de l'entreprise : SAS ATC-FOREIGN OFFICE										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	10 096	UV		UW	10 096				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	539 088		539 088						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	93		93						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 610		2 610						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	35 816		35 816						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 369		3 369						
	Charges constatées d'avance			VS	4 629		4 629						
TOTAUX			VT	595 702	VU	585 606	VV	10 096					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	70 114		70 114							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	39 823		39 823							
Personnel et comptes rattachés			8C	60 242		60 242							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	36 464		36 464							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	98 787		98 787							
	Obligations cautionnées		VX										
Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	11 258		11 258							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	196 000		196 000							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	280		280							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	1 265		1 265							
TOTAUX			VY	514 233	VZ	514 233							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	440 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	370 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

SAS ATC

12 MOIS

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

Détail des provisions en fin de période :

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Clients Doubteux	0	0	0	0

3-4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant Total
Clients - Produits à recevoir	234 119
- Factures à établir	234 119
Etat - Produits à recevoir	35 816
- CICE	35 816
TOTAL	269 935

Conforme à l'original

Le Président

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIALDétail du capital social:

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital Social
Titres en début d'exercice	1 000	50	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 000	50	50 000

Aucun mouvement n'a affecté le capital social au cours de l'exercice.

4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune provision pour risques et charges sur l'exercice.

Conforme à l'original
Le Président


COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

4-3 DETTES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des dettes par nature en fonction de leurs échéances.

Détail des dettes en fin de période :

Dettes	Détail	Montant Total	A un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit		70 114	70 114	0	0
- Emprunts bancaires - Billet de trésorerie		70 000	70 000		
- Concours bancaires courants		114	114		
Fournisseurs et comptes rattachés		39 823	39 823	0	0
- Fournisseurs		32 286	32 286		
- Factures non parvenues		7 537	7 537		
Dettes fiscales et sociales		206 751	206 751	0	0
- Personnel : Rémunérations dues		23 805	23 805		
- Personnel : frais à rembourser		68	68		
- Personnel : Congés à payer		41 475	41 475		
Sal bruts	32 104				
Charges sociales	9 371				
- Personnel : Primes à payer		5 880	5 880		
Sal bruts	4 265				
Charges sociales	1 615				
- Organismes sociaux		25 478	25 478		
Urssaf	18 191				
Retraite	3 763				
Prévoyance	1 352				
Mutuelle	2 172				
- Etat, IS		0	0		
- Etat, TVA		98 787	98 787		
TVA due	11 002				
TVA collectée	49 041				
TVA sur factures à établir	38 745				
- Etat, Taxes assises sur les salaires		7 400	7 400		
Taxe d'apprentissage	2 106				
FPC	3 403				
Participation logement	1 046				
Prélèvement à la source	845				
- Etat, autres impôts et taxes		3 858	3 858		
Contribution Foncière des Entreprises	694				
Taxes foncières	3 164				
Redevance télévisuelle					
Groupe & associés		196 000	196 000	0	0
- Convention de gestion de trésorerie centralisée		196 000	196 000		
Créditeurs divers		280	280	0	0
- Autres créditeurs divers		280	280		
Produits Constatés d'Avance		1 265	1 265	0	0
TOTAL		514 233	514 233	0	0

Conforme à l'original

Le Président



COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à Payer	Montant Total
Etablissements de crédit - charges à payer	114
- Commissions bancaires 2 ^e Trimestre	114
Fournisseurs - charges à payer	7 537
- Factures non parvenues	7 537
Personnel - charges à payer	36 369
- Congés à payer	32 104
- Primes à payer	4 265
Organismes sociaux - charges à payer	10 986
- Charges sociales sur congés à payer	9 371
- Charges sociales sur primes à payer	1 615
Etat - charges à payer	10 413
- Taxe d'Apprentissage	2 106
- Formation continue	3 403
- Participation Logement	1 046
- Contribution Foncière des Entreprises	694
- Taxes foncières	3 164
TOTAL	65 419

Conforme à l'original
Le Président



COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière

Au 30 juin 2019, le passif latent sur les I.F.C. représente 6 026 €.

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est connu à ce jour.

Conforme à l'original
Le Président



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN SES FORMES ORDINAIRE ET
EXTRAORDINAIRE
DU**

Mardi 31 décembre 2019 à 9 heures 30

**ATC SAS
Siège social – 1389 l'Occitane- 31670 Labège
RCS Toulouse 400 257 382 000 46**

Troisième résolution :

" Les comptes de l'exercice (1^{er} juillet 2018 – 30 juin 2019) présentés par M Alain Guibaud sont approuvés à l'unanimité.
Quitus est donné au Président pour sa gestion".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix (Monsieur Guibaud s'abstenant).

Quatrième résolution:

« Le résultat de l'exercice soit 5 019.93 € est affecté comme suit :
- 5 019.93 € sur le compte « autres réserves »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de l'affectation de résultat le compte « autres réserves » s'établit à 137 297.86 euros.



Le Président
Alain GUIBAUD

SAS ATC
La Pointe Bleue
1389 l'Occitane - 31670 LABEGE
APE 8559 A - RCS Toulouse B 400 257 382



AUDIT

A.T.C.

1389, l'Occitane
31670 LABEGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2019

A.T.C.

Société par Actions Simplifiée au capital variable minimum de 50 000 euros

Siège social :

1389, l'Occitane

31670 LABEGE

RCS TOULOUSE : 400 257 382

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

BGH EXPERTS & CONSEILS
Société de Commissariat aux comptes

**24, avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC**

A l'assemblée générale de la société **A.T.C.**,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.T.C.** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « 2 - Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des créances et des dettes. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

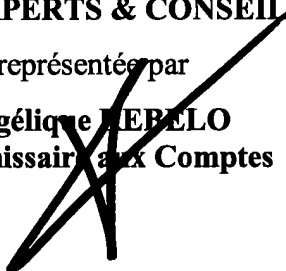
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Blagnac, le 12 décembre 2019

BGH EXPERTS & CONSEILS

représentée par

Angélique LEBELO
Commissaire aux Comptes



ANNEXE - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

SAS ATC-FOREIGN OFFICE

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLANZAC

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 11/10/19
Tenue de compte

RUBRIQUES		Amortissements	Net (N) 30/06/2019	Net (N-1) 30/06/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	69 941	69 941		
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	2 951		2 951	2 951
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	72 892	69 941	2 951	2 951
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	56 684	43 574	13 110	8 907
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	56 684	43 574	13 110	8 907
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 096		10 096	9 766
TOTAL immobilisations financières :	10 096		10 096	9 766
ACTIF IMMOBILISÉ	139 672	113 515	26 157	21 624

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	5 695		5 695	2 310
TOTAL stocks et en-cours :	5 695		5 695	2 310
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	539 088		539 088	620 867
Autres créances	41 888		41 888	58 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	580 977		580 977	678 918
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	89 596		89 596	17 646
Charges constatées d'avance	4 629		4 629	2 999
TOTAL disponibilités et divers :	94 225		94 225	20 645
ACTIF CIRCULANT	680 896		680 896	701 872

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	820 568	113 515	707 053	723 496
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Bilan Passif

SAS ATC-FOREIGN OFFICE

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 11/10/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2019	Net (N-1) 30/06/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	522	522
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	132 278	97 776
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	5 020	34 502
TOTAL situation nette :	192 820	187 800
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	192 820	187 800

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 114	114
Emprunts et dettes financières divers	196 000	196 000
TOTAL dettes financières :	266 114	196 114
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 823	54 764
Dettes fiscales et sociales	206 751	241 756
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	280	41 862
TOTAL dettes diverses :	246 854	338 382
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 265	1 200
DETTES	514 233	535 696

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	707 053	723 496
----------------------	----------------	----------------

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS ATC-FOREIGN OFFICE

Période du 01/07/18 au 30/06/19

Edition du 11/10/19

Tenue de compte

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2019	Net (N-1) 30/06/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 307 396		1 307 396	1 254 590
Chiffres d'affaires nets	1 307 396		1 307 396	1 254 590
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				1 776
Autres produits			4	88
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 307 400	1 256 454
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			23 023	16 048
Variation de stock de marchandises			(3 385)	3 060
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			412 391	373 586
TOTAL charges externes :			432 030	392 695
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			27 328	28 803
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			649 356	606 122
Charges sociales			169 595	182 662
TOTAL charges de personnel :			818 951	788 785
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 054	7 084
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			6 054	7 084
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			19	371
CHARGES D'EXPLOITATION			1 284 382	1 217 737
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			23 018	38 717

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS ATC-FOREIGN OFFICE

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 11/10/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2019	Net (N-1) 30/06/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23 018	38 717
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	990	1 754
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	990	1 754
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 008	4 372
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 008	4 372
RÉSULTAT FINANCIER	(3 018)	(2 617)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	20 000	36 100
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	348	80 240
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500
Reprises sur provisions et transferts de charges		40 000
	348	120 740
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 328	122 338
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	15 328	122 338
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(14 980)	(1 598)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 308 738	1 378 949
TOTAL DES CHARGES	1 303 718	1 344 447
BÉNÉFICE OU PERTE	5 020	34 502

SAS ATC

12 MOIS

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

ANNEXE

SOMMAIRE

1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE

1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF

3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

3-2 STOCKS

3-3 CREANCES

3-4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

4-3 DETTES

4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER

5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

SAS ATC

12 MOIS

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

ANNEXE

1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE

1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les recours devant la justice prud'homale sont clos.

1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE

Ce document est annexé aux comptes de l'exercice clos le.....	30/06/2019
Cet exercice couvre la période	1/07/2018 – 30/06/2019 (12 mois)
Le bilan présente un total de	707 053 €
Le chiffre d'affaires hors taxes est de	1 307 396 €
Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de ...	5 020 €

L'exercice précédent couvrait la période allant du 1/07/17 au 30/06/18, soit 12 mois.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

ANNEXE

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition.
- Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances dont l'irrécouvrabilité est fortement probable font l'objet d'une provision pour dépréciation.
- Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.
- Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement 2014-03 relatif au P.C.G. 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

BGH EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

3 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF

3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations et d'amortissements sont analysés dans les tableaux correspondants (2054 à 2055).

Détail des mouvements des immobilisations brutes:

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation Acquisition, Créations	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	72 892	0	0	72 892
Immobilisations Corporelles	53 627	10 257	7 200	56 684
Immobilisations Financières	9 766	330		10 096

Détail des mouvements des amortissements:

Amortissements&Provisions	A l'ouverture	Augmentation Dotations exercice	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	69 941	0	0	69 941
Immobilisations Corporelles	44 721	6 054	7 200	43 574
Immobilisations Financières	0	0	0	0

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens Immobilisés	Brut	Amort. &Prov.	Net	Durée
Immobilisations Incorporelles	72 892	69 941	2 951	
- Frais de Recherche & Développement	69 941	69 941	0	3 ans
- Autres : Mali de confusion	2 951	0	2 951	
Immobilisations Corporelles	56 684	43 574	13 110	
- Installations, Agencements	15 334	14 032	1 302	6 ans
- Matériel de bureau&Informatique	33 459	23 087	10 372	3&4 ans
- Mobilier	7 891	6 455	1 436	8 ans
Immobilisations Financières	10 096	0	10 096	
- Dépôt Garantie	10 096	0	10 096	

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019
ANNEXE

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

3-2 STOCKS

Les stocks sont constitués :

- d'un stock de licences d'accès aux tests en ligne BULATS en vue de leur revente notamment dans le cadre de formation CPF
- d'un stock de licences e-learning VOXY en vue de leur revente dans le cadre de formations blended-learning

Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition et n'ont pas subi de dépréciation.

TESTS BULATS	Stock Initial	Stock Final	Variation de Stock
En valeur	2 310 €	129 €	-2 181 €
En quantité	55	3	-52

Licences VOXY	Stock Initial	Stock Final	Variation de Stock
En valeur	0 €	5 566 €	5 566 €
En quantité	0	15	15

3-3 CREANCES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des créances par nature en fonction de leurs échéances.
Les provisions sont inscrites sur l'imprimé 2056.

Détail des créances en fin de période :

Créances	Brut	Provision	Net	A un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé	10 096	0	10 096	0	10 096
- Dépôt de Garantie	10 096		10 096	0	10 096
Clients & comptes rattachés	539 088	0	539 088	539 088	0
- Clients	304 969		304 969	304 969	
- Clients douteux ou litigieux	0	0	0	0	
- Factures à établir / Travaux achevés	234 119		234 119	234 119	
Personnel et comptes rattachés	93	0	93	93	0
- Personnel avances et acomptes	93		93	93	
Autres Créances	38 426	0	38 426	38 426	0
- Etat, TVA déductible	2 610		2 610	2 610	
- Etat, CFE	0		0	0	
- Etat, CICE	35 816		35 816	35 816	
Groupe et associés	0	0	0	0	0
- Groupe Items avance fds	0		0	0	
Débiteurs Divers	3 369	0	3 369	3 369	0
- Fournisseurs débiteurs	3 369		3 369	3 369	
Charges Constatées d'avance	4 629	0	4 629	4 629	0
- Charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reporté à l'exercice suivant	4 629		4 629	4 629	
TOTAL GENERAL	595 702	0	595 702	585 606	10 096

Le CICE(Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.
Au titre de l'exercice clos le 30/06/2019, le CICE s'élève à 17 926€.
Sur l'exercice 2018, le CICE a été utilisé au financement du BFR et de la formation.
Le CICE n'a pas fait l'objet d'un préfinancement sur l'exercice.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

BGH EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Détail des provisions en fin de période :

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Clients Douteux	0	0	0	0

3-4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant Total
Clients - Produits à recevoir	234 119
- Factures à établir	234 119
Etat - Produits à recevoir	35 816
- CICE	35 816
TOTAL	269 935

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

4 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Détail du capital social:

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital Social
Titres en début d'exercice	1 000	50	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 000	50	50 000

Aucun mouvement n'a affecté le capital social au cours de l'exercice.

4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune provision pour risques et charges sur l'exercice.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

4-3 DETTES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des dettes par nature en fonction de leurs échéances.

Détail des dettes en fin de période :

Dettes	Détail	Montant Total	A un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit		70 114	70 114	0	0
- Emprunts bancaires - Billet de trésorerie		70 000	70 000		
- Concours bancaires courants		114	114		
Fournisseurs et comptes rattachés		39 823	39 823	0	0
- Fournisseurs		32 286	32 286		
- Factures non parvenues		7 537	7 537		
Dettes fiscales et sociales		206 751	206 751	0	0
- Personnel : Rémunérations dues		23 805	23 805		
- Personnel : frais à rembourser		68	68		
- Personnel : Congés à payer		41 475	41 475		
Sal bruts	32 104				
Charges sociales	9 371				
- Personnel : Primes à payer		5 880	5 880		
Sal bruts	4 265				
Charges sociales	1 615				
- Organismes sociaux		25 478	25 478		
Urssaf	18 191				
Retraite	3 763				
Prévoyance	1 352				
Mutuelle	2 172				
- Etat, IS		0	0		
- Etat, TVA		98 787	98 787		
TVA due	11 002				
TVA collectée	49 041				
TVA sur factures à établir	38 745				
- Etat, Taxes assises sur les salaires		7 400	7 400		
Taxe d'apprentissage	2 106				
FPC	3 403				
Participation logement	1 046				
Prélèvement à la source	845				
- Etat, autres impôts et taxes		3 858	3 858		
Contribution Foncière des Entreprises	694				
Taxes foncières	3 164				
Redevance télévisuelle					
Groupe & associés		196 000	196 000	0	0
- Convention de gestion de trésorerie centralisée		196 000	196 000		
Créditeurs divers		280	280	0	0
- Autres créditeurs divers		280	280		
Produits Constatés d'Avance		1 265	1 265	0	0
TOTAL		514 233	514 233	0	0

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

BGH EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à Payer	Montant Total
Etablissements de crédit - charges à payer	114
- Commissions bancaires 2*Trimestre	114
Fournisseurs - charges à payer	7 537
- Factures non parvenues	7 537
Personnel - charges à payer	36 369
- Congés à payer	32 104
- Primes à payer	4 265
Organismes sociaux - charges à payer	10 986
- Charges sociales sur congés à payer	9 371
- Charges sociales sur primes à payer	1 615
Etat - charges à payer	10 413
- Taxe d'Apprentissage	2 106
- Formation continue	3 403
- Participation Logement	1 046
- Contribution Foncière des Entreprises	694
- Taxes foncières	3 164
TOTAL	65 419

SAS ATC

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE 12 MOIS
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2019

ANNEXE

5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière

Au 30 juin 2019, le passif latent sur les I.F.C. représente 6 026 €.

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est connu à ce jour.